

Luxembourg, le 15 juin 2024

Résolution « Le futur d'une défense collective européenne »

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la
Coopération et de l'Immigration**

(version originale)

La défense de l'Europe est redevenue une priorité absolue en 2024. Comme la guerre en Ukraine l'a déjà montré, la paix en Europe n'est pas acquise. Cependant, notre capacité à nous défendre n'a pas été suffisamment prise en compte.

Plusieurs facteurs contribuent au regain d'incertitude auquel le monde fait face. D'une part, la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine a montré que même au XXI^e siècle, les conflits militaires sur le continent européen n'appartiennent pas au passé et que l'expansionnisme d'États despotiques et non démocratiques menace l'idée européenne, nos valeurs et la paix en Europe. De plus, la fiabilité de l'OTAN en tant qu'alliance militaire ne sera garantie qu'après les élections présidentielles américaines de novembre.

Afin de garantir une coexistence pacifique dans une Europe démocratique et ouverte, il est essentiel de créer un cadre militaire commun au niveau de l'UE qui assure la sécurité de nos États membres et renforce notre capacité d'autodéfense.

À cette fin, le Parlement des Jeunes a présenté une résolution détaillée qui peut servir de base de réflexion pour la création d'un système de défense européen commun.

Le Parlement des Jeunes :

- A. Préoccupé par le fait que plusieurs États membres ne font pas partie de l'OTAN, ce qui signifie que l'Union européenne (UE) serait seule responsable de leur défense[1].
- B. Regrettant l'absence d'engagement à haut niveau en faveur d'une Union européenne de défense unifiée. Celle-ci est marquée entre autres par les circonstances suivantes :
 - a. SEDE (sous-commission « sécurité et défense ») n'est qu'une sous-commission du Parlement européen et non une commission à part entière.
 - b. Il n'y a pas de commissaire européen de la défense[2].
 - c. Beaucoup d'États membres ne contribuent pas une part suffisante de leurs budgets au secteur de la défense[3].
- C. Inquiet du fait que même les pays qui atteignent leurs objectifs en matière de dépenses de défense ne sont toujours pas en mesure de déployer correctement leurs forces armées. Cette situation s'explique par les facteurs suivants :
 - a. absence de formation adéquate des troupes,
 - b. manque de munitions,
 - c. manque d'équipement en état de marche,
 - d. incapacité des forces¹ de se déployer en cas de besoin[4].
- D. Craignant que la boussole stratégique de l'UE et les capacités de déploiement rapide de l'Union européenne qui en découlent ne soient pas suffisantes pour permettre à l'UE d'atteindre ses objectifs[5].
- E. Soulignant avec force que certaines nations ne semblent pas suffisamment préparées à se défendre contre les cyberattaques provenant de l'étranger, en particulier celles qui visent :
 - a. Des infrastructures clés.
 - b. Des institutions gouvernementales[6].
- F. Reconnaissant que la grande diversité des équipements militaires européens est un sous-produit de la structure du marché, mais regrettant que les différentes normes de disponibilité et les niveaux d'administration et de bureaucratie rendent l'équipement adéquat de certaines forces militaires très difficile[7].
- G. Constatant que le manque de coopération entre les États membres en matière de défense peut entraîner des défis, notamment :

- a. Une planification fragmentée de la défense;
 - b. Une interopérabilité limitée;
 - c. Une efficacité réduite dans la réponse aux crises[8];
 - d. Un manque d'infrastructure pouvant garantir un déplacement efficace des troupes et du matériel à travers l'UE[10].
- H. Préoccupé par le manque crucial d'industries de production d'équipements militaires et de défense sur le territoire de l'UE, ce qui fragilise les capacités de défense en cas de crise et entraîne des niveaux de stocks de munitions modérés, voire bas, etc.
- I. Consterné par la découverte récente d'espions étrangers opérant au sein du Parlement européen et craignant que ces cas ne fassent qu'encourager les rivaux géopolitiques à compromettre davantage la sécurité des institutions de l'UE.

Le Parlement des Jeunes :

1. Rappelle au Parlement national l'importance d'une coopération européenne renforcée dans le secteur de la défense afin de préserver notre union et de protéger nos peuples et nos valeurs européennes communes.
2. Recommande :
 - a. Que SEDE devienne une commission à part entière du Parlement européen;
 - b. De nommer un commissaire à la politique étrangère et à la défense, un poste qui intégrerait les responsabilités du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité en plus des responsabilités dans le domaine de la défense et de l'industrie de la défense.
 - c. Que les États membres de l'UE augmentent leurs dépenses de défense.
3. Recommande :
 - a. De mettre en place des formations structurées et une préparation harmonisée pour toutes les forces armées de l'UE afin d'assurer l'interopérabilité et l'efficacité des opérations conjointes;

- b. D’assurer un contrôle régulier des équipements de défense de tous les États membres de l’UE;
 - c. D’amplifier les entraînements intensifs au sein des troupes de l’UE.
4. Recommande :
- a. De développer les capacités de déploiement rapide prévues dans la boussole stratégique de l’UE;
 - b. D’organiser davantage d’exercices militaires impliquant des troupes de plusieurs États membres sous une structure de commandement unique afin de simuler des situations d’urgence.
5. Demande que les membres du personnel des gouvernements nationaux et des institutions de l’UE de même que les titulaires de postes politiques soient soumis à un cours de formation obligatoire pour apprendre à reconnaître les cybermenaces.
6. Recommande l’introduction d’une stratégie de cybersécurité commune accessible à tous les États membres pour garantir un minimum de sécurité informatique en :
- a. Développant des solutions souveraines et innovantes de cybersécurité comme la mise au point de technologies et de logiciels nationaux pour protéger les réseaux et les systèmes d’information;
 - b. Renforçant les liens et synergies entre les acteurs de la filière, dont :
 - i. Les entreprises;
 - ii. Les services de l’État;
 - iii. Les acteurs de la recherche;
 - iv. Les organismes de formation.
 - c. Appliquant des recommandations de première nécessité des agences nationales de sécurité des systèmes d’information;
 - d. Surveillant, signalant et traitant les cyberattaques grâce à :
 - i. La mise en place de dispositifs renforcés pour surveiller les réseaux;
 - ii. La détection rapide des incidents de sécurité informatique et une réponse efficace.
7. Encourage la coopération en créant une base industrielle et technologique de défense (BITDE) de l’UE.

- a. Soutient une politique de financement de l'UE qui aide les entreprises (TPE, PME et grands groupes) à financer et étendre leurs capacités de production.
 - b. Appelle l'Agence européenne de défense (AED) à superviser les investissements dans la défense européenne qui permettront aux États membres de renforcer leur posture commune.
8. Recommande d'augmenter la production de matériel nécessaire à l'équipement des forces armées et de garantir la rentabilité de l'industrie de l'armement par :
 - a. Une obligation des États membres d'acheter ce matériel en :
 - i. Remplissant leurs stocks;
 - ii. Facilitant les exportations d'armes à des États tiers.
 - b. Des aides financières ciblées pour la construction de nouveaux lieux de production.
9. Recommande de conférer à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA) le pouvoir de prioriser l'acheminement efficace des matériaux militaires nécessaires par train en cas d'urgence.
10. Recommande de développer une industrie de production d'équipements militaires et de défense sur le territoire de l'UE, loin des zones à risque d'invasion. Elle devrait être financée par un budget commun des pays de l'UE et idéalement assurer sa production avec des matières premières de l'UE.
 - a. La production inclurait entre autres :
 - i. Des équipements militaires (artillerie, véhicules armés et stocks de munitions);
 - ii. Des supports d'équipement (équipement médical, équipement de réparation et rations de nourriture).

En conclusion, le Parlement des Jeunes recommande une coopération plus approfondie entre l'ensemble des États membres de l'UE dans le domaine de la défense. L'évolution de l'environnement sécuritaire en Europe a montré que le cadre existant n'est pas suffisant pour garantir une coopération plus permanente entre tous les acteurs, qu'ils soient civils ou militaires, afin d'assurer la défense de l'Union européenne et de nos valeurs européennes communes.

La mise en œuvre des mesures présentées dans la présente résolution, telles que la poursuite de la coopération dans les domaines de l'industrie, du renseignement et du déploiement rapide, attesterait de la détermination de tous les États membres ainsi que des institutions européennes à aller de l'avant en assumant la responsabilité de notre sécurité collective.

Les propositions faites ici soutiendront les efforts de l'Europe pour atteindre l'autonomie stratégique et devenir un acteur majeur sur la scène globale.

Le Parlement des Jeunes est convaincu que ces mesures assureront la pérennité d'une Europe plus prospère, plus unie et plus forte. Face aux menaces globales qui pèsent sur notre sécurité et nos valeurs, tous les États membres doivent faire preuve de solidarité, en temps de paix comme en temps de guerre. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons relever les défis de demain et garantir un monde plus sûr à nos enfants et petits-enfants.

[1] <https://www.cbsnews.com/news/nato-countries-maps-list-membership-requirements/>

[2] <https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/sede/home/highlights>

[3] <https://www.forces.net/news/world/nato-which-countries-pay-their-share-defence>

[4] <https://www.deutschlandfunk.de/bundeswehr-zukunft-zeitenwende-100.html#bundeswehr-aktuell>

[5] https://www.eeas.europa.eu/eeas/strategic-compass-security-and-defence-1_en

[6] <https://today.rtl.lu/news/world/a/2180107.html>

<https://www.economie.gouv.fr/hfds/cybersecurite-et-politique-ministerielle-ssi>

<https://cyber.gouv.fr/>

<https://www.cyber.gc.ca/>

[7] <https://www.researchgate.net/publication/371268080> Germanys Rearmament Plan A Problem of Bureaucracy

[8] <https://eda.europa.eu/news-and-events/news/2022/11/15/eu-defence-review-calls-for-greater-european-cooperation-to-match-defence-spending-increases>

[9] <https://www.swp-berlin.org/en/publication/intelligence-support-for-eu-security-policy>

<https://ip-quarterly.com/en/how-intelligence-supports-eu-security>

<https://www.statewatch.org/media/documents/news/2016/may/eu-intcen-factsheet.pdf>

[10] <https://eda.europa.eu/webzine/issue12/cover-story/europe-needs-a-military-schengen>

[11] <https://compass.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/gec3.12727>